

## POLITIQUE DU FRANÇAIS AU COLLEGE JEAN DE LA MENNAIS

Durant l'année scolaire 2011-2012, un comité formé d'enseignants, de membres de la direction et d'un membre du personnel de soutien ont travaillé à la rédaction d'une politique linguistique qui a été présentée au personnel en avril, puis mise en vigueur dès septembre 2012.

Si l'objectif principal de la démarche réflexive de ce comité était de **développer un sentiment d'ouverture et de fierté à employer un français de qualité**, voici les principes directeurs qui ont guidé sa réflexion:

- ❖ La langue française est un facteur de cohésion sociale;
- ❖ La langue de toutes les communications orales et écrites au collège est le français;
- ❖ Les actions prévues dans la politique sont réalisées dans un esprit de respect et de valorisation du français pour toutes les communautés culturelles.

Les objectifs visés par cette politique sont donc les suivants :

- ❖ Promouvoir l'utilisation d'un français écrit et oral de qualité par les élèves et par tous les membres du personnel.
- ❖ Valoriser la culture francophone telle qu'elle se manifeste au Québec et dans toute la francophonie, notamment par la présence et la promotion de la littérature québécoise et francophone à l'école.
- ❖ S'assurer que les services pédagogiques, administratifs et financiers utilisent un français exemplaire dans leurs communications avec les parents et le grand public.
- ❖ S'assurer que les services connexes (alimentaires, pavillon des sports, académie de musique, camp de jour, etc.) utilisent un français exemplaire dans leurs communications avec les parents et le grand public.
- ❖ Développer chez les élèves et les membres du personnel un sentiment d'ouverture et de fierté quant à l'emploi d'un français de qualité.
- ❖ Appuyer des initiatives régionales réalisées par des organismes extrascolaires pour promouvoir la culture francophone et la langue française.

L'intégralité de la *Politique linguistique du collège Jean de la Mennais* est disponible sur le site du collège.